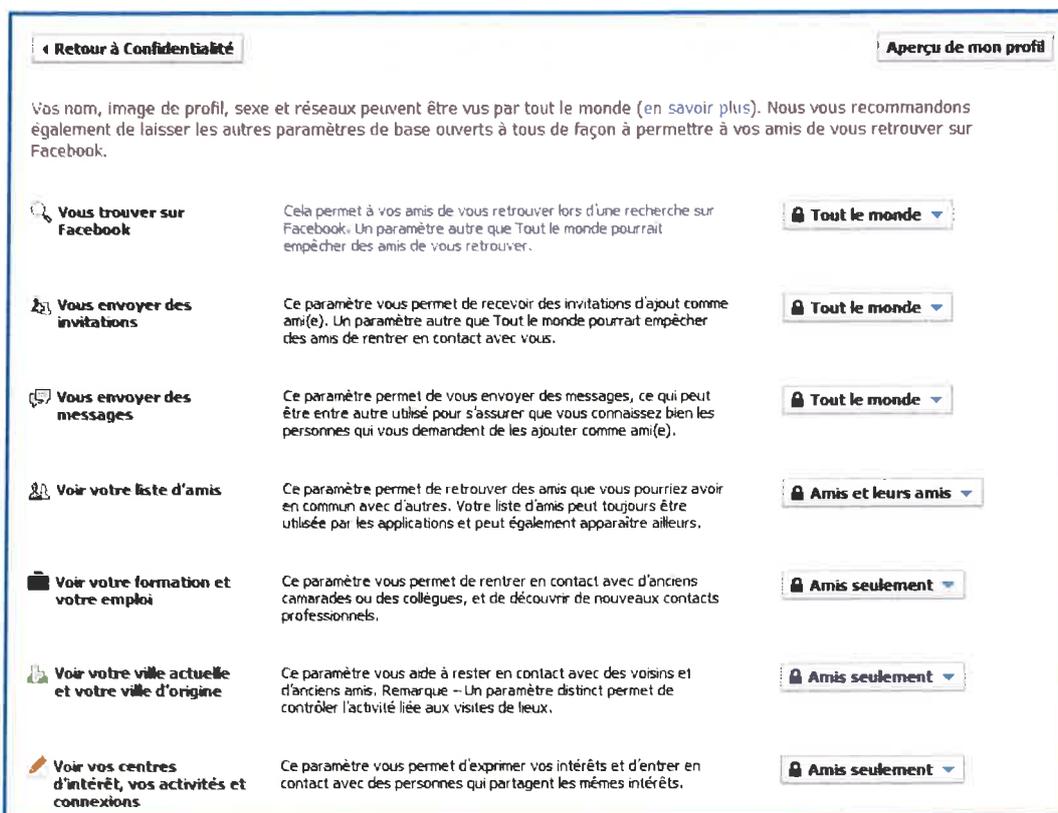


## Paramètres de confidentialité

Le réglage des paramètres de confidentialités sont accessible via le menu « *compte* » situé en haut de la page.



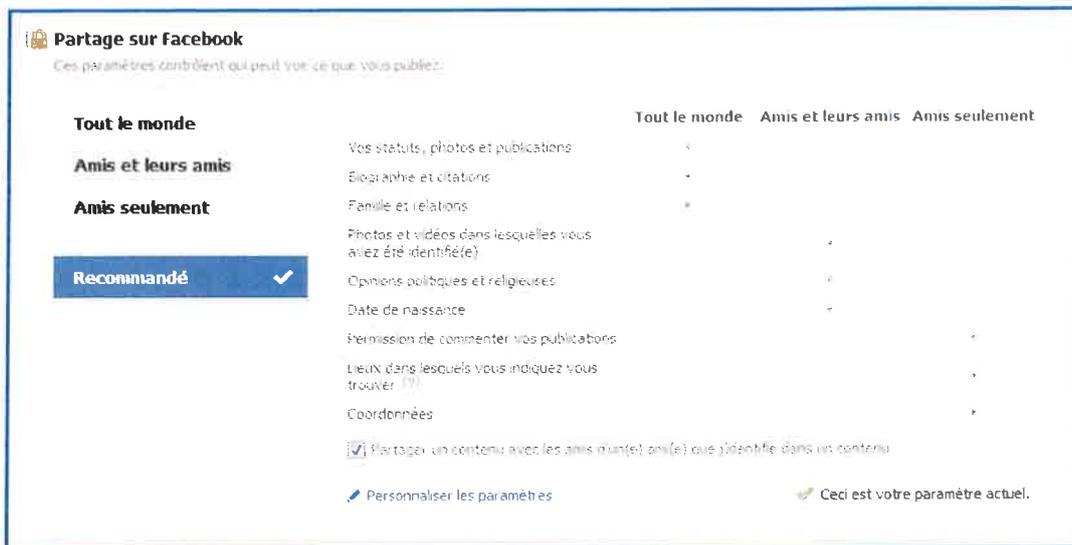
La première partie de cette page (*Entrer en contact sur Facebook*) va vous permettre de régler les paramètres de recherche sur Facebook (si vous le souhaitez que personne ne puisse vous retrouver), mais aussi d'avoir un aperçu de votre profil vu par tout le monde (hors amis bien sûr).



Toujours sur la page *Paramètres de confidentialité* la partie *Partage sur Facebook* va vous permettre de contrôler « qui peut voir ce que vous publiez ».

Lorsque vous créez un nouveau compte sur Facebook, des paramètres vous sont attribués par défaut.

# Comment bien configurer et sécuriser votre compte Facebook



Avec ce genre de configuration, votre compte et plus particulièrement vos statuts, photos et informations personnelles seront visibles par tout le monde, ce qui peut représenter un risque.

Pour illustrer ces propos prenons l'exemple de monsieur X qui n'as pas pris le temps de sécuriser son compte Facebook. Cet homme est à la recherche d'un emploi et a donc envoyé de nombreuses candidatures dans lesquelles il a démontré son sérieux et sa motivation.

Monsieur Y (le recruteur) est intéressé par le profil de monsieur X mais aimerait en savoir plus sur cette personne. Il se rend donc sur Facebook et rentre le nom et prénom du candidat dans le champ de recherche, vous vous doutez surement de la suite. Etant donné que le compte n'était pas sécurisé, monsieur Y a eu accès à tous types d'infos que le candidat aurait préféré garder cachés (photos de soirées un peu arrosées, statuts, amis, ...). Suite à cela le recruteur a décidé de ne plus retenir la candidature car il considère que le candidat ne paraît pas assez sérieux et un peu trop fêtard.

Cette situation vous paraît peu être tirée par les cheveux mais malheureusement c'est un fait réel que de plus en plus d'entreprises utilisent. Des sociétés se sont même spécialisées dans la recherche d'informations personnelles sur les réseaux sociaux.

Pour éviter ce genre de situation, il est conseillé de régler les paramètres de contrôle sur « *Amis seulement* ».



Vos données sont maintenant visibles uniquement par vos amis.

Sur Facebook de nombreuses applications sont disponibles (jeux, musique, ...) et toutes demandent l'accès aux données personnelles, sans quoi elles ne démarrent pas.

Parfois ces applications réutilisent vos données pour cibler ou intégrer votre photo de profil dans certaines pubs.

En bas de la page *Paramètres de confidentialité* vous trouverez les trois liens suivant :



### Applications et sites web :

Vous pouvez modifier les informations que vous partagez avec les applications grâce à ces paramètres :

**Applications que vous utilisez :** Gérer les applications que vous utilisez. Il est conseillé de supprimer celles que vous n'utilisez plus.

**Informations accessibles par l'intermédiaire de vos amis :** Contrôlez quelles informations peuvent être utilisées par les applications et sites web que vos amis utilisent. Si vous ne voulez pas que les applications de vos amis aient accès à vos données personnelles, cochez le minimum de case possible (voir toutes).

**Activité liée aux jeux et applications :** Contrôler qui peut voir les jeux et applications que vous utilisez.

**Personnalisation instantanée :** Une fois activée cette option permet de voir des informations liées à vos amis dès que vous arrivez sur certains sites web partenaires. Vous pourrez donc voir si vos amis aiment un article, une vidéo, une musique ou encore si ils sont fans du site que vous visitez.

**Recherche publique :** Affiche un aperçu de votre profil Facebook dans les résultats des moteurs de recherche. Cette option permet aussi de désactiver la fonction recherche public, votre profil sera ainsi invisible par les moteurs de recherche (la désactivation n'est pas effective instantanément sur tous les navigateurs).



### Listes de personnes et applications bloquées :

Les options présentes sur cette page permettent de bloquer des utilisateurs (avec leurs noms ou leurs adresses mails) ou des invitations.

## Paramètres du compte

Le réglage des paramètres du compte sont accessibles via le menu « *compte* » situé en haut de la page.

Vous accédez alors à la page permettant de changer vos données personnelles (nom, adresse mail, mot de passe, ..), mais aussi d'activer la fonction https (cryptage des données). Vous pouvez aussi paramétrer l'envoi de mails dès qu'un nouvel ordinateur ou appareil mobile se connecte avec vos

identifiants et consultez l'activité récente liée à votre compte (les lieux des dernières connexions n'est pas très précis donc pas d'inquiétude)

## Sécurité du compte masquer

Navigation sécurisée (https) et alertes

### Navigation sécurisée

Utiliser une connexion sécurisée (https) pour Facebook lorsque possible

Lorsqu'un nouvel ordinateur ou appareil mobile se connecte à ce compte :

M'envoyer un courrier électronique

[Enregistrer](#)

### Activité du compte

Consultez l'activité récente liée à votre compte. Si vous découvrez un appareil ou un lieu suspect, cliquez sur Arrêter l'activité.

*Remarque – Les lieux et les types d'appareils sont une approximation basée sur le fournisseur d'accès à internet ou l'opérateur de téléphonie.*

### Activité la plus récente

Lieu : [Emplacement inconnu \(approximation\)](#)

Type de périphérique : Chrome on Win7

### Également actif

Dernier accès : Hier, à 19:25 [arrêter l'activité](#)

Lieu : [Boulogne-billancourt, J, FR \(approximation\)](#)

Type de périphérique : Chrome on Win7

---

Dernier accès : dimanche, à 23:12 [arrêter l'activité](#)

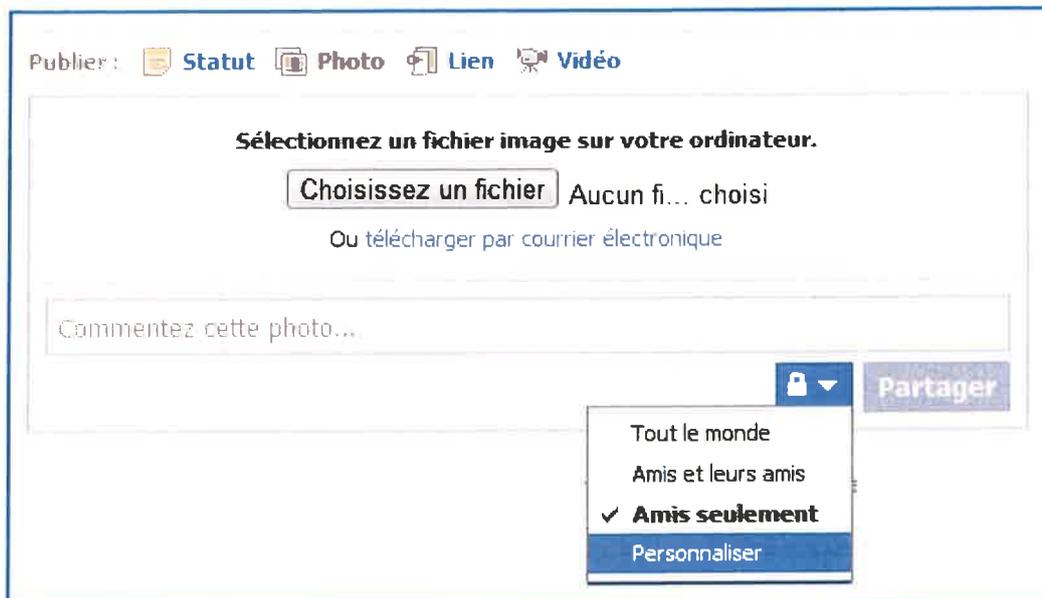
Lieu : [Boulogne-billancourt, J, FR \(approximation\)](#)

Type de périphérique : Chrome on Win7

## Restreindre l'accès :

Cette dernière option n'a pas pour but de sécuriser vos données mais plutôt de restreindre leurs accès. Par exemple, vous pouvez publier un album photo de vacances qui ne sera visible que par un petit groupe de personnes.

Pour cela, cliquer sur le petit cadenas présent sous la barre de statut, de photos ou de vidéos. Un menu va alors s'ouvrir et vous devrez sélectionner *Personnaliser*.



Une fenêtre va alors s'ouvrir et vous aurez la possibilité d'entrer le nom des personnes autorisées à voir l'album, le statut ou la vidéo. Si dans le cas contraire vous voulez restreindre l'accès à un petit groupe de personnes il vous suffit de rentrer leurs noms dans le champ *Ne pas montrer ce contenu à*.



## Le bon sens :

La sécurité sur Facebook est essentiellement une histoire de bon sens. N'oubliez pas que sur le web tout peut se trouver ou se pirater, il faut donc faire très attention au contenu que vous ou vos amis diffusez. Evitez donc les photos ou vidéos qui pourraient dégrader votre image ou vous poser des problèmes et les statuts insultants en vers une personne